

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC JOANNIC – Kermelin – 56250 TREFFLEAN

Une consultation du public sera ouverte **du 20 juin 2018 au 18 juillet 2018** inclus à la mairie de TREFFLEAN concernant le projet présenté par Monsieur le gérant du GAEC JOANNIC, dont le siège social est situé au lieu-dit « 5 Kermelin » 56250 TREFFLEAN, en vue d'exploiter un élevage bovin devant comporter, après extension, un effectif de 190 vaches laitières à l'adresse suivante : « Kermelin » 56250 TREFFLEAN, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de TREFFLEAN aux jours et horaires suivants :

- - *Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h*
- - *Les mardis : 9h à 12h30*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 18 juillet 2018 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de TREFFLEAN,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr